

COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DE NOTES
ACADEMIE DE LILLE.

L'évaluation aux baccalauréats de l'enseignement
général et technologique
en éducation physique et sportive.

Session 2009

Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail n'a donc de sens que si les acteurs en établissement remplissent leurs missions comme par exemple l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves ou la réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, sans se substituer à cette commission.

1 Fonctionnement de la commission

La commission académique est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2008-2009, elle s'est réunie trois fois (jeudi 13 novembre 2008, mardi 9 juin 2009 et vendredi 12 juin 2009).

Pour sa partie voie générale et technologique, elle se compose de 21 personnes

4 IA IPR et 2 chargés de mission

14 professeurs « enseignants de terrain » en lycée et responsables des sous-commissions

Rappel de l' Article 10 de l'arrêté du 9 avril 2002 : « À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées) et le transmet à la Commission nationale d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques.

Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale ou son représentant. »

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens

L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.

En cours d'année :

Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).

L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.

L'éventuelle harmonisation.

L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La commission académique de Lille est réellement « académique » car tous les membres sont réunis au même endroit sous la responsabilité des IA IPR. L'équité entre tous les candidats est ainsi mieux assurée.

Comme pour les deux années précédentes, la commission s'est appuyée sur les propositions de la commission nationale pour réduire les écarts de moyenne entre les filles et les garçons.

Enfin, la commission constate une évolution positive dans la rigueur de traitement des « dossiers » que doivent transmettre les responsables « examens EPS » des établissements. Elle encourage évidemment ceux qui n'ont pas encore complètement intégré cette démarche à le faire.

2 Recueil des données

La commission d'harmonisation a traité cette année les notes de 31574 candidats dont 17206 filles et 14368 garçons pour 92742 notes ; 32521 candidats en 2008 et 33895 en 2007.

C'est la troisième année d'utilisation du logiciel EPS NET. Cet outils donne autant satisfaction que l'année dernière. La gestion de l'option en CCF accroît encore l'intérêt du système.

A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes a été transmis au SERIA de Rennes afin d'améliorer encore ce logiciel

3 Moyenne des notes dans l'académie.

La moyenne générale est en très légère hausse (Bac T et G) : **13,24** après harmonisation (13,21 en 2008 , 12,99 en 2007,12,80 en 2006 12,77 en 2005 et 12,71 en 2004). Avant harmonisation cette moyenne était de 13,12 et donc également en hausse.

L'écart Garçons/Filles est stable et presque satisfaisant : 1,17 point avant harmonisation

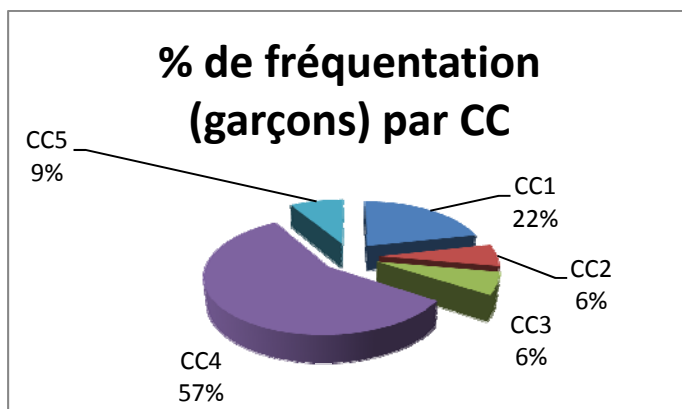
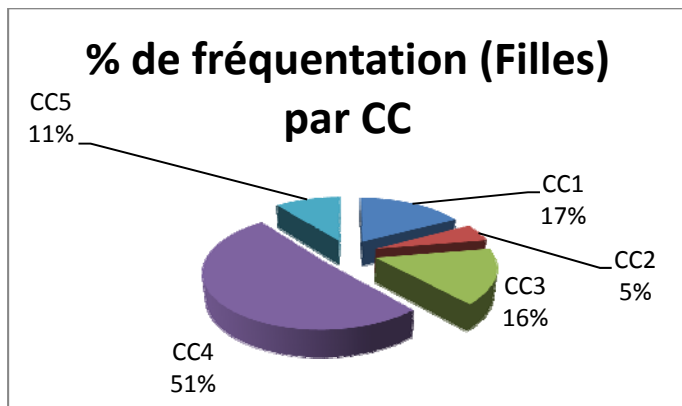
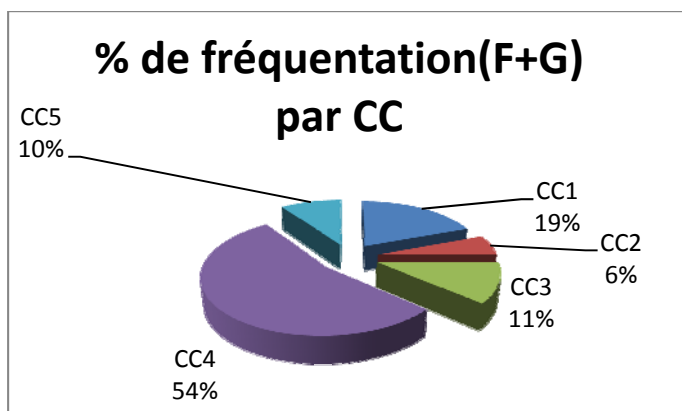
Le nombre de « inaptes totaux » (1368 candidats) est stable : 2,3% chez les garçons et 6 % chez les filles.

La dispersion pour le total des notes est stable depuis 2007 : l'écart type est de 3,34 (3,32 en 2008, 3,33 en 2007, 2,55 en 2006, 2,60 en 2005 et 2,66 en 2004).

Les effectifs en légère baisse se répartissent à raison de 2/3 pour la voie Générale et 1/3 pour la voie technologique. 1 point sur 20 séparent la moyenne de la voie G et de la voie T au profit de la première.

4 Fréquentation et moyennes par Composante de la Compétence Culturelle

	effectif total	effectif filles	effectif garçons
CC1	17360	8308	9052
CC2	5139	2492	2647
CC3	10400	7730	2670
CC4	48777	24680	24097
CC5	8717	5130	3587



Comme les années précédentes : La CC4 , avec le badminton en simple et les sports collectifs, continue à être massivement « choisie ». Les garçons continuent à y obtenir des moyennes très largement supérieures à celles des filles. L'harmonisation apparaît toujours nécessaire pour atténuer partiellement les conséquences de ce fait sur les moyennes des filles sans toutefois résoudre le problème de fond. La commission académique rappelle que la pratique d'une activité de la CC4 n'est pas obligatoire dans la mesure où d'autres épreuves permettent de répondre à l'obligation d'une épreuve « collective ».

Une autre tendance se confirme également : les filles sont nettement plus nombreuses en CC3 que les garçons (presque trois fois plus cette année). Les candidates continuent d'y obtenir leurs meilleures moyennes, il est donc normal qu'elles s'y inscrivent massivement ds qu'elles en ont la possibilité.

La CC5 est assez bien choisie et de manière équilibrée : la politique académique de valorisation de cette CC se poursuit. L'arrivée de la nouvelle épreuve académique « natation en durée » (CC5) s'inscrit dans le cadre de cette politique éducative. Très peu de candidats sont inscrits dans cette nouvelle épreuve mais il faut attendre encore un an ou deux pour en tirer des conclusions fondées.

5 Fréquentation des épreuves nationales et académiques

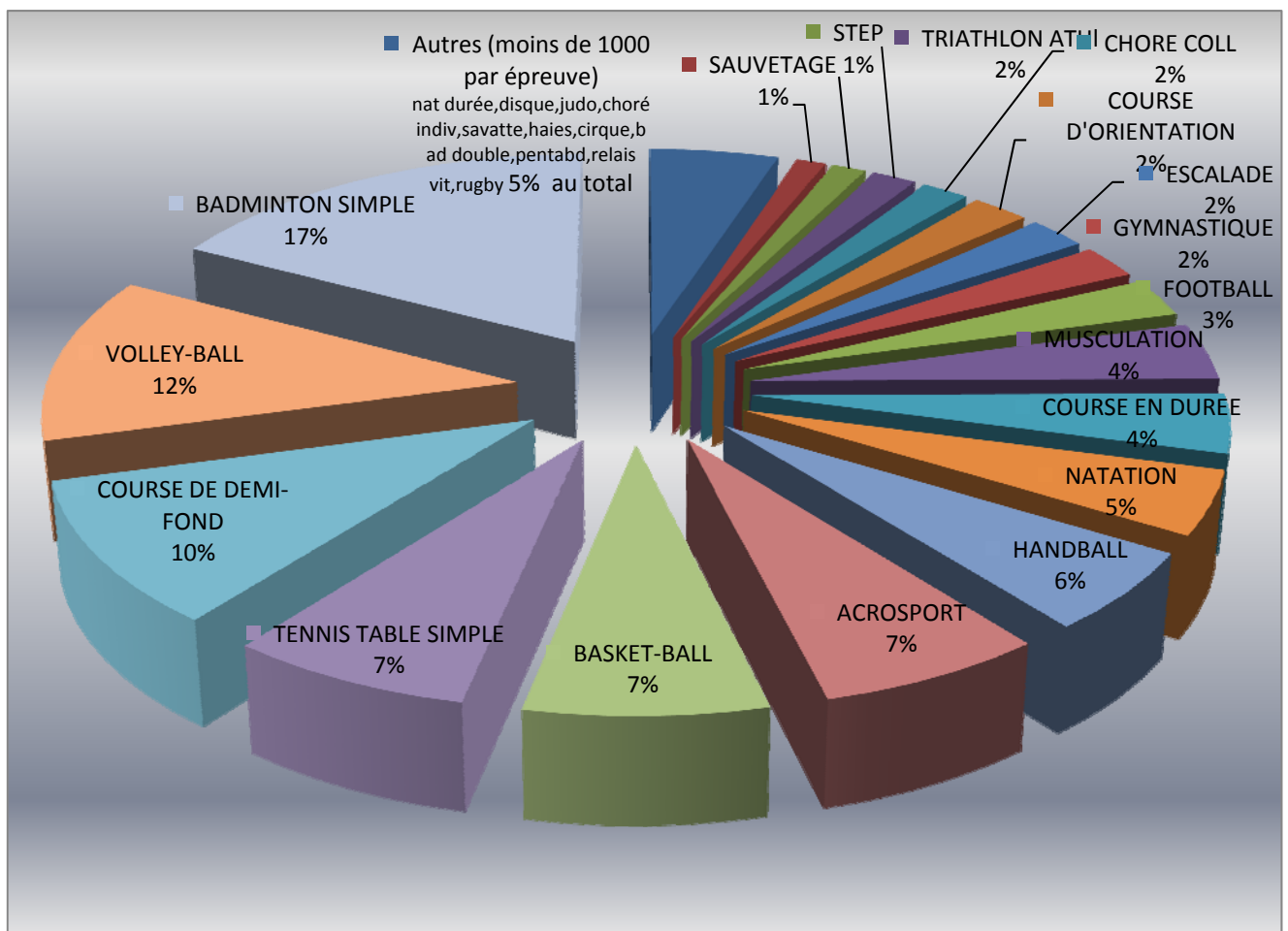
	effectif total	%de candidats
Moins de 5% des candidats		
NATATION EN DUREE ☼	38	0.1
DISQUE	88	0.3
JUDO	117	0.4
DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE ☼	143	0.5
SAVATE BOXE FRANCAISE	202	0.7
COURSE DE HAIES	259	0.9
ARTS DU CIRQUE	340	1.1
LANCER DU JAVELOT	663	2.2
BADMINTON EN DOUBLE ☼	686	2.3
SAUT EN PENTABOND	693	2.3
RELAIS VITESSE	753	2.5
RUGBY	936	3.1
SAUVETAGE	1036	3.4
STEP	1184	3.9
Plus de 5% des candidats		
TRIATHLON ATH:COURSE,SAUT,LANC ☼	1548	5.1
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	1636	5.4
COURSE D'ORIENTATION	2016	6.7
ESCALADE	2087	6.9
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	2150	7.1
FOOTBALL	2496	8.3
Plus de 10% des candidats		
MUSCULATION	3679	12.2
COURSE EN DUREE	3816	12.7
NATATION	4108	13.6
HANDBALL	5108	17.0
Plus de 20% des candidats		
ACROSPORT	6131	20.3
BASKET-BALL	6439	21.4
TENNIS TABLE SIMPLE	6545	21.7
Plus de 30% des candidats		
COURSE DE DEMI-FOND	9248	30.7
VOLLEY-BALL	10724	35.6
Plus de la moitié des candidats		
BADMINTON SIMPLE	15524	51.5

Lecture : un candidat sur deux a été noté en « badminton en simple » dans son ensemble de trois épreuves

☼ : épreuve de la liste académique

Fréquentation des épreuves nationales et académiques

Total : 92742 notes pour 31574 candidats



1% = environ 927 notes

17% = environ 15500 notes

5.1 Epreuves nationales : une grande stabilité

Le « choix » des épreuves reste très étalé : de 38 candidats natation en durée à 15524 candidats en badminton en simple. Ce choix est bien sûr très orienté par les «ensembles » proposés par les professeurs.

Les trois épreuves les plus choisies restent : le badminton en simple, le volley-ball et la course de demi-fond.

Les trois épreuves les moins choisies sont : le judo, le disque et la natation en durée (nouvelle épreuve académique)

Comme les années précédentes, les très faibles effectifs des épreuves les moins choisis restent inquiétants, en effet environ une épreuve sur deux parmi les 30 proposées n'est choisie que par moins de 5% des élèves. Il est plus que jamais important d'insister sur l'ouverture culturelle nécessaire à l'obtention d'un élève physiquement éduqué. La proposition de la commission nationale (3 épreuves dans 3 CC), est de plus en plus une solution à envisager.

5.2 Epreuves académiques

La modification de la liste nationale (intégration de l'épreuve « step », dans la CC5) a entraîné la modification de la liste académique (dans laquelle figurait le step).

Ces épreuves sont choisies au regard de trois critères :

- taux de participation
- équité G/F
- cohérence de la politique éducative en eps pour l'Académie

C'est la natation en durée qui a été choisie. Néanmoins, le très faible effectif inscrit dans cette épreuve amène la commission académique à solliciter l'avis des établissements pour savoir ce qui fait obstacle à la programmation de cette épreuve.

Les effectifs sont restés stables en triathlon, en badminton double et en danse (chorégraphie individuelle). C'est dans cette 3^{ème} activité (danse chorégraphie individuelle) que les élèves obtiennent les notes les plus faibles. La commission académique s'étonne de ce fait et s'interroge sur la logique qui pousse les enseignants à inscrire leurs élèves dans une épreuve pour laquelle ils sont apparemment si peu préparés.

6 Moyennes obtenues dans les épreuves et décision d'harmonisation

L'écart entre les garçons et les filles

Avant harmonisation : comme lors des deux années précédentes, cet écart (1,17 point) a été jugé recevable pour les moyennes académiques générales mais trop important pour les moyennes de certaines épreuves.

L'année dernière, la commission s'était interrogée sur la persistance d'écarts entre les garçons et les filles malgré les nouveaux référentiels qui attireraient explicitement l'attention des évaluateurs sur une méthodologie d'observation pour prendre en compte ces différences.

Cette année la commission constate que ses remarques ont été prises en compte, ce qui est tout à fait positif quant à l'équité des candidats face aux épreuves de différentes natures.

Recommandation :

Continuer à intégrer les « nouveaux référentiels », en particulier dans le cadre de l'équité de la notation.

	Avant harmonisation			décision d'harmonisation	eff tot	eff F	eff G
	Moy F	Moy G	Moy G-F				
NATATION EN DUREE	15.00	12.55	-2.45		38	10	28
STEP	13.56	12.75	-0.81		1184	1032	152
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13.10	12.40	-0.70		1663	1452	211
DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUEL	10.13	9.67	-0.46		143	114	29
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	13.38	12.92	-0.46		2150	1550	600
ACROSPORT	13.94	13.58	-0.35		6131	4426	1705
SAVATE BOXE FRANCAISE	12.99	12.91	-0.08		202	74	128
ARTS DU CIRQUE	13.87	13.94	0.08		340	188	152
ESCALADE	13.15	13.44	0.29		2087	1052	1035
MUSCULATION	13.81	14.11	0.30		3679	1826	1853
NATATION	13.56	13.86	0.30		4108	2095	2013
COURSE EN DUREE	13.42	13.81	0.39		3816	2262	1554
COURSE DE DEMI-FOND	12.59	13.36	0.77		9248	4358	4890
SAUVETAGE	13.46	14.27	0.81		1036	519	517
DISQUE	13.33	14.20	0.87		88	38	50
JUDO	11.66	12.53	0.87		117	62	55
RELAIS VITESSE	12.70	13.67	0.97		753	432	321
COURSE D'ORIENTATION	12.43	13.65	1.22		2016	921	1095
SAUT EN PENTABOND	13.05	14.31	1.26		693	255	438
TRIATHLON ATH:COURSE,SAUT,LANC	12.51	13.87	1.36		1548	758	790
RUGBY	12.67	14.04	1.37		936	353	583
HANDBALL	12.32	13.76	1.43		5108	2447	2661
LANCER DU JAVELOT	12.07	13.52	1.45		663	268	395
FOOTBALL	12.25	13.91	1.66	Filles + 0,2	2496	631	1865
BASKET-BALL	11.94	13.62	1.67	Filles + 0,2	6439	3765	2674
TENNIS TABLE SIMPLE	11.95	13.75	1.80	Filles + 0,3	6545	2679	3866
BADMINTON SIMPLE	12.11	14.08	1.97	Filles + 0,5	15524	8623	6901
BADMINTON EN DOUBLE	11.65	13.73	2.09	Filles + 0,6	686	361	325
VOLLEY-BALL	11.41	13.67	2.26	Filles + 0,8	10724	5685	5039
COURSE DE HAIES	11.02	14.46	3.44	Filles + 1,9	259	104	155

Après analyse de ces données, le même principe qu'en 2007 et 2008 a été retenu par la commission académique :

Décision d'harmonisation :

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve qui dépasse cet écart.

NB : les notes en natation de durée n'ont pas été harmonisées parce que les effectifs sont très faibles et qu'une erreur de saisie a été signalée (erreur d'inscription d'épreuve dans un protocole d'établissement qui ne porte aucun préjudice aux candidats mais qui fausse les statistiques pour cette nouvelle épreuve)

Evolution des décisions d'harmonisation

	Harmonisation 2007	Harmonisation 2008	Harmonisation 2009
Volley-ball	X	X	X
Basket-ball	X	X	X
Handball	X	X	
Judo	X	X	
Badminton en Simple	X	X	X
Tennis de table	X	X	X
Course de Haies	X	X	X
Foot		X	X
Disque		X	
Javelot		X	
Badminton en double		X	X
Step		X	

Cette décision continue à accompagner la volonté d'équité G/F qui avait été valorisée par l'inspection durant les stages "Correspond Etablissement Programme " en Lycée durant l'année scolaire 2006-2007.

Les membres de la commission rappellent toutefois que l'harmonisation n'est pas la seule (ni la meilleure) solution pour viser cette équité : la prise en compte d'indicateurs différenciés, proposés par les référentiels nationaux, lors de l'évaluation et l'ouverture des ensembles à des épreuves plus équitables ou plus en relation avec les motifs d'agir des filles (activités de la CC3 ou de la CC5) restent une priorité. Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené à 0,94 point.

Avant Harmonisation

Les **filles** obtiennent, avant harmonisation, **une note supérieure** à la moyenne académique dans ces 12 épreuves qui leur sont donc favorables :

CHOREGRAPHIE COLLECTIVE
ESCALADE

DISQUE
 GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)
 COURSE EN DUREE
 SAUVETAGE
 STEP
 NATATION
 MUSCULATION
 ARTS DU CIRQUE
 ACROSPORT
 NATATION EN DUREE

Les **garçons** obtiennent, avant harmonisation, **une note inférieure** à la moyenne académique dans ces épreuves :

DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE
 CHOREGRAPHIE COLLECTIVE
 JUDO
 NATATION EN DUREE
 STEP
 SAVATE BOXE FRANCAISE
 GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)

Après harmonisation :

épreuves 2009 les plus défavorables pour :			
les Garçons		les filles	
DANSE CHORE INDIV	9.67	DANSE CHORE INDIV	10.13
CHOREGRAPHIE COLL	12.40	JUDO	11.66
JUDO	12.53	LANCER DU JAVELOT	12.07
NATATION EN DUREE	12.55	BASKET-BALL	12.14
STEP	12.75	VOLLEY-BALL	12.20

En 2008, les épreuves les plus défavorables pour
 Les filles : La danse indiv, le saut en pentabond, le disque, le volley-ball
 Les garçons : Danse en individuel, Step, Savate, Hauteur, Cirque

épreuves 2009 les plus favorables pour :			
les Garçons		les filles	
RUGBY	14.04	SAUVETAGE	13.46
BADMINTON SIMPLE	14.08	STEP	13.55
MUSCULATION	14.11	NATATION	13.56
DISQUE	14.20	MUSCULATION	13.80
SAUVETAGE	14.27	ARTS DU CIRQUE	13.87
SAUT EN PENTABOND	14.31	ACROSPORT	13.94
COURSE DE HAIES	14.46	NATATION EN DUREE	15.00

En 2008, les épreuves les plus favorables pour
 Les filles : Acrosport, Sauvetage, Musculation, chorégraphie Collective et Course en durée.
 Les garçons : Judo, Badminton en double, Pentabond, Musculation, Sauvetage et Triathlon.

7 Dispense, inaptitudes partielles et contrôle adapté

Le nombre d'élèves « dispensés » est en baisse : 1368 (1656 en 2008 ; 1569 en 2007 ; 1769 en 2006 et 1796 en 2005)

1205 candidats (1312 en 2008 et 1290 en 2007) élèves ont été notés sur 2 épreuves avec un certificat d'inaptitude pour une épreuve sur les trois obligatoire. C'est dans la 3^{ème} épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes. La commission recommande la plus grande vigilance sur ce point.

Les membres de la commission continuent à apprécier avec beaucoup d'attention la validité des « dispenses » saisies sur EPS NET et justifiées par un certificat médical.

La commission académique recommande aux enseignants d'accorder le plus grand soin dans les modalités de transmission de ces documents (cf DOSSIER).

Cette année, 89 élèves (70 en 2008) ont bénéficié d'un contrôle adapté. La progression est lente mais constante. Elle témoigne d'un effort réel des enseignants d'EPS pour mettre en œuvre la loi sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap. La commission académique encourage les enseignants à renforcer cette pratique.

Répartition des candidats			
Type de candidat	Sexe	Effectif	Pourcentage
Contrôle adapté	M	18	0.1
Contrôle adapté	F	71	0.4
Inaptés totaux	M	335	2.3
Inaptés partiels	M	434	3.0
Inaptés partiels	F	771	4.5
Inaptés totaux	F	1033	6.0
Protocole standard	F	15331	89.1
Protocole standard	M	13581	94.5

8 Epreuves : Ponctuelles (obligatoires et optionnelles) ; CCF (optionnelles) et de Complément.

Ces données ne sont toujours pas fournies par EPS NET. Ce sont les services du SIAL et du DEC qui nous permettent d'accéder à ces données.

En 2009,

Plus de 4000 élèves se sont inscrits à l'option facultative EPS (en CCF ou en Ponctuel). L'engouement académique pour la pratique optionnelle d'une activité physique reste forte pour les lycéens de la voie générale. Le grand nombre de candidats (surtout des filles) inscrits et présents sur certaines activités comme la danse (352 rien que pour la voie générale) montre bien l'intérêt que portent certains élèves à cette activité et tous les avantages qu'il y aurait à programmer plus massivement cette activité au lycée.

Soixante Neuf Lycées (publics et privés) de l'Académie ont offert une certification dans le cadre de l'option facultative en CCF.

BAC G

		2007		2008		2009	
		effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	effectifs	moyenne
option fac CCF Bac G	total	1055	15.05	1035	15,5	1027	15,18
	F	381	14.92	370	15,21	352	14,94
	M	674	15.12	665	15,63	680	15,31
option ponctu bac G	total	1664	12.14	1986	12,38	2017	12
	F	742	12.35			954	11,72
	M	922	11.98			1063	12,25
épreuv oblig ponctu Bac G	total	387	11.29	167	11,15	155	11,80
	F	186	11.48			65	10,65
	M	201	11.18			97	12,52

BAC T

		2007		2008		2009	
		effectifs	moyenne	effectifs	moyenne	effectifs	moyenne
option fac CCF Bac T	total	434	14,33	494	14,18	486	14,45
	F	81	14,14	122	13,97	130	14,22
	M	353	14,37	494	14,25	358	14,84
option ponctu bac T	total	591	10,51	803	10,46	884	9,96
	F	160	10,86			167	9,34
	M	423	10,37			413	10,31
épreuv oblig ponctu Bac T	total	153	10,70	147	10,06	134	10,45
	F	90	10,	65	9,61	49	10,16
	M	63	11,6	82	10,36	85	10,80

NB : Les absences n'entrent pas dans le calcul des moyennes. Si certaines d'effectifs G et F sont inférieurs au total c'est que le total indique tous les inscrits et G et F seulement les présents. Par exemple en Option ponctuelle pour le bac général on compte 283 absents sur les 2017 inscrits et 204 abs sur 884 inscrits pour le bac t.

Dans l'option facultative ponctuelle, les écart-types élevés (plus de 4 pour tous et certains comme la natation supérieurs à 6) reflètent bien l'analyse qualitative effectuée par les membres de différents jurys : cette option nécessite de disposer une compétence voire une expertise avérée dans l'activité sportive présentée. Les bonnes ou très bonnes notes sont nombreuses mais les très mauvaises également.

Recommandation :

Option Facultative : informer la Commission via l'Inspection Pédagogique Régionale en cas de création ou de modification du référentiel utilisé pour le CCf

Option Ponctuelle : Informer très clairement les élèves dans les établissements sur le niveau de l'épreuve, avant et pendant les inscriptions, afin de limiter le nombre de candidats qui n'ont pas de réelle compétence dans l'activité liée à cette option.

Le livret élaboré sous le couvert de l'Inspection Pédagogique Régionale et communiquée par le DEC est le support indispensable de cette communication.

Enseignement de complément :

70 candidats notés cette année avec une moyenne élevée.

2007		2008		2009	
Effectif total	Moyenne	Eff tot	Moyenne	Eff tot	Moy
67	15,60 (bac G) 14,33 (bac T)	73	16,68 (bac G) 14,88 bac T	55 (bac G) 16 bac T	16,14 (bac G) 15 (bac T)
				Eff Filles	Moy
				15	15,93
				Eff Garçons	Moy
				40	16,20

Quatre établissements de l'Académie proposent cet enseignement et 55 (54 en 2008)candidats (BAC G) et 14 (19en 2008)candidats (BAC T) ont été notés cette année.

Pour le Bac G

Comme les années précédentes, nous constatons une grande homogénéité (garçons/filles) et une moyenne élevée : 16,14 (16,68en 2008 ; 15,60 en 2007 ;14,72 en 2006 et 15 ,53 en 2005).

Pour le Bac T

La moyenne est un peu plus faible 15 (14,88 en 2008 ; 14,33 en 2007) mais reste d'un bon niveau.

Comme les années précédentes les responsables de cette option estiment que le coefficient de cette épreuve n'est pas à la hauteur de l'engagement qu'elle nécessite.

Proposition

Augmenter directement le coefficient de cet enseignement (coeff au moins égal à 4)

Ou permettre à ces élèves d'ajouter un passage dans l'option facultative ponctuelle

Ceci donnerait finalement 6 coeff pour l'eps : 2 en enseignement commun, 2 en option de complément et 2 en option ponctuelle

9 CONCLUSION

Les résultats des élèves, après une hausse régulière depuis quelques années se sont stabilisés (13,24 de moyenne générale). Les moyennes des filles et des garçons s'inscrivaient, avant les décisions de la commission académique, dans un écart de 1,17 pt. La commission a décidé de suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1 point. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 7 épreuves.

La réussite du passage à EPS NET, grâce à la collaboration du DEC, du SIAL et de l'IPR se confirme. Une évolution du système a permis d'intégrer le Baccalauréat voir professionnelle et l'option en CCF. La Commission Nationale a transmis en fin d'année scolaire 2008-2009 un ensemble de souhaits pour continuer à faire évoluer positivement le Logiciel.

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.